Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 34 (1926)
Heft: 3

Buchbesprechung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE MILITAIRE DE LA SUISSE [1]

— Le chef de l'Etat-major fédéral, M. Sprecher de Bernegg, songea au cours de la dernière guerre, à faire publier une histoire militaire de la Suisse ; il chargea le colonel Feldmann et le capitaine Wirz de prendre la direction de ce travail qui, dans l'idée des initiateurs, devait être terminé en très peu de temps. Cette illusion fut de courte durée. Les livraisons 1, 3, 6, 10 et 11 de ce grand ouvrage ont sans doute paru depuis quelques années, mais les suivantes se sont fait attendre jusqu'à maintenant. Les cahiers 7, 8, 9 et 12 nous sont parvenus il y a peu de temps et les derniers, soit les nos 2, 4 et 5 sont annoncés. Chaque « cahier » comprenant de 130 à 160 pages accompagnées de nombreuses et excellentes cartes, on voit quelle est l'importance considérable de cette publication.

L'*Histoire militaire de la Suisse* est due à la collaboration de spécialistes et d'historiens qui paraissent avoir été choisis avec soin et impartialité si nous en jugeons par les fascicules que nous avons sous les yeux et dont voici le contenu : Cahier 7. Dr Alfred Zesinger : *L'organisation militaire aux XVIIme et XVIIIme siècles et les guerres civiles.* Dr Gustave Steiner : *La Chute de l'Ancienne Confédération.* Cahier 8. *Capitaine Hans Nabholz : La Suisse sous la tutelle étrangère,* 1798 - 1813. Cahier 9. Colonel Paul Kasser : *Le passage des Alliés en Suisse, 1813 - 1814.* Major Edouard Chapuisat : *Vers la neutralité et l'indépendance, 1814 - 1815.* Cahier 12. Major Paul-E. Martin : *L'Armée fédérale de 1815 à 1914.*

Les travaux cités ci-dessus nous ont paru capables d'intéresser non seulement les amateurs de science et d'histoire militaire mais aussi tous les citoyens qui désirent connaître l'organisation de notre armée aux diverses époques, son activité, ses qualités, ses défauts, etc. La politique de la Suisse, et les actes

[1] *Histoire militaire de la Suisse.* Publié sur l'ordre du chef de l'Etat-major général, le colonel-commandant de corps Sprecher von Bernegg, sous la direction du colonel M. Feldmann et du capitaine H.-A. Wirz. — Berne. Commissariat central des guerres, éditeur. Intendance des imprimés.

de ses magistrats sont jugés d'une manière impartiale avec, parfois, des aperçus nouveaux. Le travail de M. Steiner, par exemple, nous a fait la meilleure impression. L'*Histoire militaire de la Suisse* nous paraît donc mériter toute l'attention du public.

* * *

Montreux il y a cent ans[1].

Notre collaborateur, M. Paul Henchoz, est l'homme le plus documenté qui soit au monde sur l'histoire de l'ancienne paroisse, soit du Cercle de Montreux. Il en a déjà donné la preuve dans cette Revue et il la donnera encore prochainement. Désireux de s'adresser aussi plus spécialement au public Montreusien, il a publié dans la *Feuille d'Avis de Montreux* une trentaine de notices qui ont été accueillies avec suffisamment de plaisir par le public pour que l'on ait cru devoir les sauver de l'oubli en les groupant en un volume de 234 pages. Cet ouvrage renferme une multitude de renseignements intéressants et savoureux sur le Montreux d'avant la grande industrie hôtelière, c'est-à-dire sur l'époque du doyen Bridel.

Nos lecteurs ont eu un avant-goût du contenu de ce travail par l'emprunt que nous avons fait en son temps à un des articles de M. Henchoz relatif à la Place de la Rouvenaz (voir livraison de juin 1925).

Le volume de M. Henchoz va ravir les habitants de la région de Montreux et toux ceux qui s'y intéressent. Eug. M.

* * *

Le premier tribunal révolutionnaire genevois[2].

Notre collaborateur, M. Burnet, a consacré pendant longtemps ses loisirs à des recherches sur la violente révolution genevoise de 1794 et a écrit, sur les « travaux » du tribunal révolutionnaire élu par les citoyens au mois de juillet de cette année-là, une œuvre remarquable de bénédictin, à la fois précise, claire et

[1] Paul Henchoz. *Montreux il y a cent ans.* Tirage à part des articles publiés dans la *Feuille d'Avis de Montreux* en 1824-25. Montreux, imprimerie de la *Feuille d'Avis.*

[2] Edouard-L. Burnet. *Le premier tribunal révolutionnaire genevois, juillet-août 1794. Etudes critiques.* Genève, A. Jullien-Georg & Cie. 1925. (Grand in-8o de 453 pages.)

complète. La révolution de 1794 avec tous ses excès terroristes parfois sanglants, forme sans doute l'événement le plus sinistre de l'histoire de la république de Genève. C'est depuis peu de temps qu'on l'a étudiée et le grand ouvrage de M. Burnet jette une vive lumière sur les actes du tribunal révolutionnaire, digne pendant de celui qui siégeait à Paris.

Le travail de M. Burnet forme le XXXIVme volume des *Mémoires et documents* publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève.

Au nombre des citoyens qui furent élus par le peuple pour faire partie du tribunal, on est quelque peu surpris de trouver un Vaudois, Pierre-Jean Bridel, fils de Jean-Daniel-Rodolphe Bridel qui fut pasteur à Crassier de 1760 à 1797. Le nouveau « juge » était donc un frère cadet du futur Doyen Bridel. Il était né à Crassier en 1764 et fut reçu « domicilié » à Genève en 1787, habitant en 1790 et bourgeois le 25 juillet 1791.

Bridel, qui était un honnête commerçant, ne fut pas enchanté à l'idée de faire partie du tribunal. La composition de celui-ci se modifia bientôt, dit M. Burnet. « Bridel n'y siégea pas. Une maladie survenue fort à propos et qu'il s'était, dit-on, procurée en prenant de l'émétique, lui permit d'éviter cette tâche que beaucoup, sans doute, devaient considérer avec appréhension. Pierre Odier raconte sans citer ses sources, qu'ayant su qu'il était porté par les clubs, il alla consulter le docteur Vieusseux qui lui ordonna un vomitif à triple dose. Il le prit avant de se rendre au Bastion pour l'élection, fut saisi de vomissements dans la promenade même, s'évanouit et dut être ramené chez lui. La maladie, qui serait d'ailleurs devenue très réelle, ayant été dûment constatée, il fut immédiatement remplacé par le premier suppléant, c'est-à-dire par Neff. »

Cette « maladie » n'empêcha pas Bridel de remplir plus tard à Genève d'autres fonctions judiciaires plus régulières, et de vivre jusqu'en 1853, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de 89 ans.

Eug. M.